

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 1^{er}. Pluviôse, an VII.

20 Jan 1799



Mesures prises par le gouvernement espagnol pour mettre l'isle de Mayorque en état de défense. — Nouveaux traits à ajouter aux portraits de Paul I^{er}. — Froid excessif à Ehrenbreitstein. — Brouillard extraordinaire à Amsterdam. — Détails sur la situation de la république helvétique. — Contribution imposée à la république de Lucques. — Nouvelles diverses.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, ranc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

ESPAGNE.

Extrait d'une lettre de Barcelonne, du 12 nivose.

On ne sait ici comment expliquer la prompte reddition de Mahon, qu'il eût été bien facile de défendre plus long-tems contre les Anglais. Quelques personnes ne sont pas éloignées de croire que ce succès a été le résultat d'une intelligence secrète, & que ce n'est que pour la forme qu'on a cité devant un conseil de guerre le commandant qui a fait une si foible résistance. Quoi qu'il en soit, la cour a pris des mesures sérieuses, quoiqu'un peu tardives, pour empêcher que Mayorque n'éprouvât le même sort que Minorque. Elle y a fait passer un général plein de valeur & de talent, sur lequel on compte d'autant plus que les habitans de cette isle sont aussi dévoués à l'Espagne que ceux de Minorque l'étoient peu. Cet officier a trouvé Mayorque presque entièrement dépourvu de moyens de défense; il a demandé qu'on en éloignât deux régimens suisses qui font partie de la garnison, & dont la fidélité lui a paru douteuse. Ses soupçons semblent d'autant plus fondés que, sur ces troupes qui étoient à Minorque, plus de deux mille hommes ont, après la reddition, passé volontairement au service de l'Angleterre. Les Anglais ont, au reste, en ce moment beaucoup de troupes dans cette isle, & en attendent, dit-on, d'autres tant de Lisbonne que de Gibraltar.

De notre côté, il est question d'un rassemblement de trente bataillons à Valence, d'où ils doivent aller s'embarquer à Carthagène. On se perd en conjectures sur leur destination. Ceux qui prétendent qu'il est à la cour un parti qui s'entend secrètement avec les Anglais, disent que ce corps de troupes va passer dans l'Amérique espagnole, où l'insurrection a fait depuis quelque tems des progrès alarmans, & qu'on est sûr qu'il n'éprouvera pas d'obstacles de la part des tyrans des mers. Mais une expédition qui auroit réellement pour objet les Indes occidentales, ne partiroit-elle pas bien plus convenablement de Cadix, soit pour la facilité de la traversée, soit même pour déguiser la prétendue connivence? Et n'est-il

pas plus vraisemblable que ce rassemblement de troupes est destiné à défendre nos côtes de la Méditerranée, où le pavillon de nos ennemis domine, & en particulier le port de Carthagène, qui peut, d'un moment à l'autre, être exposé à leurs attaques?

On parle aussi de former un camp près de Tarragone & un autre en Galice. Le prétexte, au moins très-plausible de ces mesures, est de se munir aussi contre les agressions des Anglais.

ITALIE.

De Florence, le 12 nivose.

Il paroît qu'on se propose de mettre à Livourne environ huit mille hommes de troupes toscanes, aussitôt que les Napolitains auront évacué la place. Cette évacuation a été vivement sollicitée. Le commandant Naselli a expédié à Naples divers couriers, tant par terre que par mer; & tous ses officiers ont reçu ordre de se tenir prêts à partir.

Depuis le retour de notre courrier, Giorgi, qui avoit été expédié à Paris à l'occasion de l'occupation de Livourne, il ne nous est parvenu de Pise rien de consolant, si ce n'est que tous les estaffiers de notre cour & les nobles, se sont fait un devoir de s'enrôler dans les corps de volontaires, & de déposer leur argenterie.

Plusieurs Cisalpins & Liguriens qui se trouvoient ici; ont reçu du ministre de la police l'ordre de sortir de Florence sous trois jours. Le même ordre a été donné, pour l'espace de huit jours, aux artistes tant français que romains & napolitains.

Le ministre de Naples, Sangro, a emballé sa garde-robe. Le ministre anglais Windham, est à Livourne.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 4 nivose.

Voici quelques traits qu'on peut ajouter au portrait de Paul I^{er}.

On connoît l'ancien ukase qui proscriit les costumes français. Il vient en exécution de cette loi, de déclarer traître & infâme un officier convaincu d'avoir porté un chapeau rond & des bottes, ce qu'il a qualifié d'attentat & d'impieité.

Dans une de ses dernières revues, il a été extrêmement mécontent de la tenue du régiment dont il avoit nommé colonel son dernier fils, âgé de six mois. Il en a fait mettre aux arrêts tous les officiers; & pour n'être pas accusé de partialité pour sa famille, il a compris dans cette punition son fils & sa nourrice.

On dit aussi qu'une partie des subsides de l'Angleterre

lui ayant été payée en marchandises, il a établi pour son compte & pour les mettre en vente, une maison, sous la raison de *Paul Petrowitz et compagnie*.

La gazette d'Altona l'accuse d'inconséquence, d'accepter la grande maîtrise de la langue grecque de l'ordre de Malte, au moment de son alliance avec l'empire Turc, dont la destruction est un des premiers vœux des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Elle lui reproche aussi de la mal-adresse, parce qu'il prétend soumettre les femmes à un nouveau costume qu'elles refusent, parce qu'il leur est très-défavorable.

S U E D E.

De Stockholm, le 8 nivôse.

Il paroît que sur des apparences insignifiantes on s'étoit trop hâté de présumer un changement de système dans le cabinet de notre cour.

L'arrivée d'un nouveau ministre russe, son caractère personnel, l'objet affiché de sa mission, tout cela ensemble avoit fait croire la Suede prête à se rapprocher de la Russie; mais ce qui a percé des dernières nouvelles remises au roi, les lettres de plusieurs personnes qui sont dans la confiance, tout prouve qu'il a autant de caractère qu'on lui en avoit cru au commencement de son règne, & qu'il est décidé à ne pas compromettre son trône & son pays, à ne pas s'éloigner de l'alliance de la France.

Il ne paroît pas oublier que sans la révolution de 1772, la Suede subissoit le sort de la Pologne.

On a annoncé ici la nomination de M. de Fersen au ministère des affaires étrangères; mais ce n'est encore là que le vœu de la Russie. Ce bruit est d'autant plus dénué de fondement, que le ministre actuel de ce département, M. d'Ehrenheim, est un homme d'une capacité reconnue; & ce qui dit plus encore, très en crédit auprès du roi; car ce prince paroît faire un cas particulier des hommes probes & incapables d'intrigues.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 18 nivôse.

Il est mort ici, pendant l'année qui vient de se terminer, 3,842 personnes, & il en est né 3,512. A Berlin, le nombre des morts a été de 5,136, & celui des naissances, de 6,206.

On mande de Hilsingoer qu'on est enfin parvenu à forcer un capitaine anglais à rendre un vaisseau neutre qu'il avoit pris sans aucun droit. Il y a dans cette ville un grand nombre de matelots anglais rassemblés, qui y causent du trouble, & même de l'inquiétude. La ville a témoigné le desir d'avoir une garnison plus forte, pour y maintenir l'ordre & la tranquillité.

D'Ehrenbreitstein, le 19 nivôse.

Le froid est si rigoureux sur notre forteresse escarpée, que le thermometre est descendu jusqu'au 21.^e degré au-dessous de la glace. Il a coûté la vie à neuf soldats français des avant-postes. Notre commandant a préservé ses troupes de ce fléau en retirant les siens, & en se bornant, pour sa sûreté, à des patrouilles fréquentes.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre écrite de Berne, par un officier français, et traduite en allemand dans la gazette de Stulgard, intitulée: Allgemeine Zeitung.

C'étoit un consolant spectacle que celui qui offroit, il y a quelque tems, la nouvelle république helvétique. On voyoit les ressentimens se calmer, l'esprit de faction

s'éteindre, les différens partis se donner la main, oublier leurs divisions & leur haine, et paroître unir leurs efforts pour concourir au bien commun de leur patrie. Mais de nouvelles circonstances ont fourni de nouveaux alimens à l'esprit de parti, & ont rallumé des haines qu'il avoit fait naître. Je vous communiquerai sur cet état de l'esprit public, quelques observations que mon séjour dans cette ville, ainsi qu'à Lucerne, m'a mis à portée de faire.

Le parti le plus raisonnable & le mieux intentionné, est certainement le parti qu'on appelle constitutionnel ou modéré, & que j'appellerois plus volontiers républicain. Il comprend la plus grande masse de talens, de lumières & de connoissances, ainsi que de patriotisme & de probité. Mais plusieurs de ceux qui le composent montrent peu d'énergie: d'autres ont toujours à la bouche le mot de principes, & s'en servent pour autoriser une foiblesse qui peut avoir de fâcheuses suites. Ce parti a beaucoup des bonnes qualités de nos anciens girondins. Mais puisse-t-il profiter des leçons de l'expérience pour n'avoir pas le sort d'un trop grand nombre d'entr'eux! le bien de l'Helvétie l'exige; car il est, sans contredit, composé en général des citoyens les plus estimables. On y compte plusieurs directeurs, la plus grande partie des ministres, beaucoup de membres des deux conseils, & le plus grand nombre des pouvoirs constitués & des savans des divers cantons; ce qui fait espérer qu'il restera à la tête des affaires, & procurera le bonheur de la Suisse, d'autant plus que le gouvernement français le favorise de toutes manières.

Le parti opposé se divise, comme en France, en deux classes, quoique l'une d'elles ne se soit pas, à beaucoup près, prononcée aussi fortement que chez nous; je parle des anarchistes qui se donnent pour républicains exagérés. Aux yeux de ceux-ci, dont les uns manquent de connoissance, d'autres de probité, les autres d'expérience, les principes sages & réfléchis des amis de la constitution ne sont que de l'aristocratie ou un penchant vers l'oligarchie. L'acte de sévérité exercé dernièrement contre le journaliste Reymond (de Lauzanne), l'un d'entr'eux, a excité les cris de tout le parti, et lui a attiré quelques nouveaux auxiliaires.

Quant au parti de l'oligarchie ou de l'ancien gouvernement, il a, çà et là, un grand nombre d'adhérens. Il est encore plus dangereux que notre parti royaliste, parce que dans le tems de sa puissance il s'étoit fait moins détester. Mais ce parti a montré ouvertement une fureur, une soif de vengeance, & un desir de la guerre que le peuple a bien remarqué, & qui lui a fait perdre toute espèce de faveur populaire.

REPUBLIQUE BATAVE.

D'Amsterdam le 20 nivôse.

Avant-hier, après midi, cette ville fut tout-à-coup couverte d'un brouillard si épais, qu'on fut obligé d'allumer de grands feux, & que ceux qui marchaient dans les rues, ne pouvoient le faire sans s'être munis de lanternes pour ne pas s'égarer & tomber dans les canaux. Cependant plusieurs personnes se sont noyées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Extrait d'une lettre du citoyen Suchet, général de brigade, chef de l'état major-général, au général Sherlock, membre du conseil des cinq cents, datée du quartier-général de Reggio, le 19 nivôse.
Tu sauras, mon cher ami, qu'un de nos collègues de

l'état-m
où il a
à trois
sa colon
comme
Sicile a
défendu
rendue
ont suffi
avoit fai
a imprimé
nous ou

L'arm
Toscane
publique
Les Ang
Livourn

Il se
Naples;
si les A

Je t'en
qui avoi
blableme
voici un

Elle c
boutonn
coiffé d'
cotte de
de Peflig
P. P. A
Au re
main ap
lequel es
avec com
main su
laurier s
Militibu
1797.

Bouquer

Je pro
extraord
vous n'a

Les tr
courant
en notre
velle. Il

La ré
sommel
ché: cil
Salut.

Depui
veau la g
quent av
l'armée d
du Rhin

Le con
qu'ici da
& de-là
& de Fr

L'état-major-général vient d'arriver des environs de Naples, où il a vu notre armée triomphante. Le général Rey, à trois lieues de Naples, n'attendoit que la réunion de sa colonne pour entrer dans la ville. Tu peux regarder comme certain que nous y sommes. Le roi s'est retiré en Sicile avec une partie de son armée. La ville de Gaëte, défendue par 150 bouches à feu & 5 mille hommes, s'est rendue à 400 Français armés d'un obusier. Trente obus ont suffi pour faire 5 mille prisonniers. Le hasard en avoit fait tomber trois sur la maison du gouverneur : cela a imprimé une telle terreur, que l'on s'est empressé de nous ouvrir les portes.

L'armée a reçu ordre de suspendre sa marche sur la Toscane ; cependant nous avons pris possession de la république de Lucques, qui a été imposée à 2 millions. Les Anglais & les Napolitains se sont hâtés d'abandonner Livourne.

Il se trouve six vaisseaux napolitains dans le port de Naples ; ils sont dégrésés & ne peuvent nous échapper, si les Anglais n'ont pas la scélératesse d'y mettre le feu.

Je t'envoie une médaille qui doit être rare à Paris, & qui avoit été distribuée dans l'armée napolitaine vraisemblablement par les Anglais. Elle leur servoit d'égide. En voici une description détaillée.

Elle est d'argent, avec un anneau pour la suspendre à la boutonnière. D'un côté, on voit le portrait de Ferdinand coiffé d'un casque surmonté d'un panache, & vêtu d'une cotte de maille à la manière des anciens guerriers : autour de l'effigie on lit : *Ferdinandus IV utriusque Siciliae rex. P. F. A.*

Au revers on voit un guerrier armé de pied en cap, une main appuyée sur une lance, de l'autre un bouclier, sur lequel est gravée l'effigie d'un chien courant. Il regarde, avec complaisance, la victoire drapée à la romaine, qui, une main sur la hanche, élève de l'autre une couronne de laurier sur la tête du guerrier, avec cette légende autour : *Militibus bene de rege ac patriâ meritis.* & pour exergue : 1797.

Au quartier-général de Reggio, le 19 nivôse an 7.

Bouquerot, employé à l'état-major-général, au citoyen Voligny, membre du conseil des anciens.

Je profite, mon cher cousin, du départ d'un courrier extraordinaire pour vous donner quelques nouvelles que vous n'apprendrez pas avec indifférence.

Les troupes françaises sont entrées à Naples le 16 du courant : le roi a fui en Sicile. Six vaisseaux sont restés en notre pouvoir, &c. Un adjudant a apporté cette nouvelle. Il vient de l'armée de Rome.

La république de Lucques est démocratisée : nous y sommes entrés le 14. La Toscane est toujours grand-duché : elle a capitulé.

Salut & fraternité. *Signé, BOUQUEROT.*

De Strasbourg, le 26 nivôse.

Depuis que plusieurs évènements font regarder de nouveau la guerre entre la France & l'Autriche, & par conséquent avec l'Empire, comme très-probable, les troupes de l'armée de Mayence qui s'étoient retirées sur la rive gauche du Rhin, sont en mouvement continu.

Le corps de troupes formant la division stationnée jusqu'ici dans le duché de Berg, s'est avancé sur la Lahn, & de-là sur la Nidda. Les postes sur la route de Mayence & de Francfort, qui avoient été abandonnés, sont repris.

On assure que le général Saint Cyr, commandant le centre de l'armée de Mayence, va établir de rechef son quartier-général à Fridberg, dans la Wetterau.

Le général Jourdan fera, avec Ernouf, un petit voyage à Rastadt, pour s'y aboucher avec nos ministres.

On mande de Rastadt, que le plan de sécularisation & d'indemnités, dressé par le citoyen Roberjeot, est achevé ; mais qu'il ne sera présenté à la députation d'empire, que lorsqu'on aura reçu une réponse favorable relativement à la marche des troupes russes. Nos ministres vont, dit-on, présenter aujourd'hui ou demain une nouvelle note très-énergique à la députation, à l'égard de cet objet. Quelques personnes pensent que la majorité votera alors des représentations à l'empereur, pour que les Russes n'entrent point dans l'empire germanique. Cette mesure est très-urgente, car les dernières lettres de Vienne du 13 & 14 de ce mois, assurent qu'ils se sont mis en marche de Brunn sur Krems, en Autriche, & qu'ils se rendront de-là en Bavière, pour s'avancer sur le Lech. Le cabinet de Berlin désapprouve hautement cette marche, tout-à-fait contraire à son intérêt, & va, assure-t-on, se réunir à la députation, pour engager l'empereur à faire rétrograder ces barbares, qui ont déjà donné plusieurs exemples de férocité & de cruauté dans les états de l'empereur.

DE PARIS, le 30 nivôse.

Le ministre de la marine, Bruix, vient d'être élevé par le directoire au grade de vice amiral.

— Quoiqu'on regarde comme certaine notre entrée à Naples, le directoire n'en a pas encore reçu la nouvelle officielle. Le premier courier pourroit même bien n'annoncer encore que le résultat de la bataille qui a dû se livrer sous Capoue, d'après la lettre de Championnet, & la prise de ce dernier boulevard de Naples.

— On assure que les Napolitains, en évacuant Livourne, ont été obligés de s'embarquer à bord des navires neutres, les Anglais ayant réservé leurs vaisseaux pour charger les effets des négocians de leur nation. La commune de Livourne s'est obligée à payer cent mille ducats que devoient les Napolitains. Les Juifs ont fourni 30 mille écus ; & les Grecs 20 mille, à titre d'emprunt. On doit leur rendre cette somme dans deux mois.

— M. Cabarrus est arrivé hier à Paris ; il demeure avec la citoyenne Tallien, sa fille : mais on ne croit pas qu'il prolonge son séjour dans cette ville.

— La citoyenne Maret, libraire au palais Egalité, arrêtée à la suite d'une perquisition faite dans sa boutique, été rendue à la liberté.

— Le tribunal criminel du département de la Seine a condamné à douze ans de fers le nommé Lavaux, limonadier & marchand de vin, en clos du Temple, convaincus d'avoir violé une petite fille de 7 ans.

— Le contr'amiral Renaudin remplace le citoyen Lelarge dans le commandement de nos forces navales à Brest. Il a arboré son pavillon à bord du vaisseau *l'Océan*.

La discipline est très-sévérement observée dans la rade. La moitié des états-majors est obligée de se tenir toujours à bord des vaisseaux qui y sont. On prend toutes les précautions nécessaires pour éloigner les malheurs dont la perfidie de nos ennemis pourroit menacer un port aussi important.

— On dit que nos plénipotentiaires à Rastadt entretiennent une correspondance fort suivie avec Sieyes, notre

ambassadeur à Berlin, et qu'elle a pour objet les derniers événemens d'Italie et nos démêlés avec l'empereur.

— Une lettre de Lintz, en date du 10 nivôse, assure que le citoyen Bolto chargé, dit-on, d'une mission particulière de la part du gouvernement français auprès de la cour de Vienne, a eu différentes conférences avec les ministres de l'empereur.

— On mande de Strasbourg, que la diète de Ratisbonne a écrit à la députation d'Empire à Rastadt, qu'elle prendrait en grande considération la note des ministres français sur la marche des Russes.

— La commission militaire séant à Besançon, vient de condamner à la peine de mort les nommés Louis-Stanislas Gaillard, natif d'Osclais, (Haute-Saône), & Nicolas Garnier, natif de Gourgeon, même département; convaincus d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor.

— Six des individus prévenus d'avoir arrêté & volé la diligence de Bordeaux à Bayonne, ont été condamnés à mort par le conseil de guerre de la 11^e. division, séant à Bayonne. Le conseil de révision a confirmé ce jugement.

— Dix brigands armés étoient parvenus à enlever trois mulets chargés de piastres destinées à alimenter la monnaie de Perpignan; mais la gendarmerie s'étant mise à leur poursuite, ils prirent la fuite en abandonnant leur proie.

— Les dernières lettres d'Italie assurent que les 70 millions levés par le roi de Sardaigne sur les biens ecclésiastiques du Piémont, viennent d'être mis en sequestre par ordre du commandant français à Turin.

— Les Français occupent l'arsenal & les portes de Lucques. Il n'y a pas eu de changement dans le gouvernement; mais le sénat a révoqué les décrets d'exil qu'il avoit portés contre un grand nombre de citoyens.

— Le citoyen Jeuner, ministre de la république helvétique à Paris, étoit allé à Lucerne pour y prendre des instructions sur le traité de commerce qui doit être conclu entre les deux républiques. Il est à la veille de se mettre en route pour revenir en France.

TRÉSORERIE NATIONALE.

AVIS aux rentiers et pensionnaires.

Les rentiers & pensionnaires, dont les arrérages doivent être payés dans les caisses des départemens, & qui n'ont point encore touché ceux du second semestre de l'an 5 & du premier de l'an 6, en bons nominatifs admissibles en paiement de leurs contributions des années 6 & antérieures, conformément à l'arrêté du directoire exécutif du 17 messidor dernier, sont prévenus, que, pour obtenir lesdits bons, ils doivent s'adresser au payeur général de leur département ou à ses préposés, dans les lieux où ils ont demandé à recevoir leur paiement.

Les pensionnaires & rentiers qui ont fait consolider leurs inscriptions, en exécution des lois des 9 vendémiaire an 6 & 12 brumaire an 7, s'adresseront de même audit payeur général ou à ses préposés, pour recevoir le paiement des arrérages du second semestre an 6, tant en rescriptions pour patentes & contributions de l'an 7, qu'en bons au porteur, conformément à la loi du 28 vendémiaire an 7, & à l'arrêté du directoire exécutif, du 5 frimaire suivant.

Les rentiers qui n'ont point encore fait consolider leurs inscriptions, (& ce sont, en général, ceux de 600 francs & au-dessous) sont particulièrement avertis qu'aux termes de l'article premier de la loi du 12 brumaire an 7, ils sont tenus, en rapportant leurs extraits d'inscriptions à la trésorerie nationale, d'y fournir la déclaration qu'ils ne possèdent point d'autre partie de rente liquidée, ou à liquider, qui doivent être réunie à celles dont ils n'ont point

encore reçu le remboursement partiel ordonné, tant par ladite loi, que par celle du 9 vendémiaire an 6.

Ils sont, en conséquence, invités à satisfaire promptement à cette obligation, d'autant plus essentielle pour eux, qu'étant, pour la plupart, propriétaires de plusieurs parties de rentes qu'on ne peut se connoître qu'au moment où les titres en sont remis à la trésorerie, il est absolument impossible, tant qu'ils différeront cette remise, de le comprendre dans les états de paiement du second semestre de l'an 6. En effet, les deux lois précitées établissant divers degrés de liquidation en tiers consolidé qui se déterminent par la somme d'inscriptions intégrales appartenantes à chaque rentier, il devient indispensable pour qu'on puisse constater la somme pour laquelle ils doivent être employés dans ces états, qu'ils fassent d'abord réunir & consolider leurs inscriptions en fournissant la déclaration ci-dessus énoncée.

Pour l'exécution de cette opération préalable, les rentiers domiciliés dans les départemens pourront faire passer leurs inscriptions à une personne de confiance demeurant à Paris, avec leurs certificats de résidence & une procuration, à l'effet de faire la déclaration prescrite par l'article 1^{er}. de la loi du 12 brumaire an 7, & de recevoir le remboursement partiel de ces inscriptions dans les proportions fixées tant par ladite loi que par celle du 9 vendémiaire an 6. Cette procuration peut être faite sous signature privée sur papier timbré; mais elle devra être enregistrée & la signature légalisée.

LITTÉRATURE.

Les Vies de Plutarque, traduites du grec, par Dominique Ricard, faisant suite aux Œuvres morales du même. A Paris, chez Cl. Pougens, rue Thomas-du-Louvre, n^o. 246, 12 vol. in-12, caractère Firmin Didot, carré moyen d'Angoulême; premier livraison, tomes 1 & 2, de 480 pages chaque. Prix, 5 fr & 75 franc de port.

Dominique Ricard, à qui nous devons la traduction des *Œuvres morales de Plutarque*, 17 vol. in-12, ouvrage enrichi de dissertations & de notes, avoit promis de donner celle des *Vies de ce historien*. Encouragé par l'accueil qu'on a fait à sa première traduction, il tient aujourd'hui son engagement, & publie les deux premiers tomes de cet intéressant ouvrage. La traduction des *Vies* est précédée d'une préface dans laquelle l'auteur, après quelques réflexions générales sur l'utilité de l'histoire, considérée dans ses rapports avec la politique, montre en particulier les avantages de la forme adoptée par Plutarque dans ses *Vies*; forme presque inconnue jusqu'à lui, & qui lui a mérité les suffrages de ses contemporains & celui de tous les siècles suivans. Il justifie ensuite le genre d'écrire contre quelques critiques qui l'ont blâmé sur des motifs assez légers. Il montre la nécessité d'une nouvelle traduction, après celles d'Amyot & de Dacier.

Le nouveau traducteur a joint à sa traduction un grand nombre de notes, & n'a rien omis de ce qui exigeoit quelque éclaircissement. Il s'est principalement attaché à discuter & à concilier les différences qui se trouvent entre son auteur & les autres historiens grecs & latins qui ont traité les mêmes matières que Plutarque, avec lesquels il n'est pas toujours d'accord.

Cette préface est suivie d'une *Vie de Plutarque*, où le traducteur n'a rien oublié de ce qui pouvoit faire connoître un écrivain plus estimable encore par son caractère & ses mœurs que par ses écrits; il y a joint une notice raisonnée de tous ses ouvrages de morale, qui montre, d'un coup-d'œil, l'étendue & la variété des connoissances de cet historien philosophe. Dominique Ricard n'a rien négligé pour donner à cette nouvelle traduction toute la perfection dont il étoit capable; & comme il a lieu d'espérer qu'elle sera généralement adoptée, il a profité du travail des écrivains estimables qui l'ont précédé dans la même carrière, & a enrichi son ouvrage de leurs observations & de leurs notes.

Le même auteur a publié, il y a trois ans, un poème sur la sphère, en huit chants: il se vend 4 fr. chez Leclerc, libraire, rue Martin.

Ce poème est précédé d'un discours préliminaire sur l'Astronomie, où il rend compte de son travail, de l'importance du sujet, & de sa nature. Chaque chant est suivi de notes fort étendues, où il développe ce qui n'étoit pas de nature à entrer dans le poème. Il le termine par une notice assez détaillée d'un très-grand nombre de poèmes grecs, latins & français, sur différentes parties de l'Astronomie, dont plusieurs étoient très-peu connus. même des savans, & il cite de chacun un morceau dont il donne la traduction. C'est un ouvrage véritablement classique.

A. FRANÇOIS.